



# Programme des 2èmes Rencontres du Tourisme Équestre en Aveyron

Week-end du 23 et 24 Septembre 2017

Ecuries de Monplô, à Saint Léons (12780)

## Présentation

L'organisation de ces 2èmes rencontres du Tourisme Équestre est faite cette année de manière conjointe avec le Cdte 12 et l'Association Multirando. Organisme déconcentré du Comité National de Tourisme Équestre de la Fédération Française d'Équitation, le CDTE 12 est composé de bénévoles, de professionnels du tourisme équestre, de professionnels de l'attelage, de particuliers et de membres d'associations, avec un objectif commun : développer le tourisme équestre en Aveyron. L'Association Multirando, composée de bénévoles a pour objectif le développement de la randonnée pour les cavaliers, marcheurs et vététistes.

C'est dans cette optique que nous organisons pour la deuxième fois les Rencontres du Tourisme Équestre en Aveyron qui se dérouleront aux Ecuries de Monplô, à Saint Léons 12780.

Des animations autour du cheval seront proposées au public et aux cavaliers avec notamment la tenue du Rallye Équestre Régional à cheval et en attelage. Des randonnées pour les marcheurs sont organisées en même temps. L'entrée sera libre et gratuite pour le public.



**70 cavaliers maximum.  
Réservez vite !**

## Règlement et Organisation

Article 1 : Toute personne inscrite à la manifestation devra se conformer au présent règlement.

Article 2 : Cette manifestation se déroulera sans esprit de compétition. La convivialité, la bonne humeur, la courtoisie devront vous accompagner tout au long du week-end, dans le respect des bénévoles et de la nature qui vous accueillent.

- **Organisation et règles à respecter sur le site**

Article 3 : Vous trouverez sur le site :

- Un parking visiteur : les véhicules des accompagnateurs et des invités devront y stationner et ne devront en aucun cas l'être à proximité des chevaux.
- Un espace camping
- Un espace pour les vans
- Un espace pour les paddocks : chacun devra fournir sa clôture, l'organisation mettra à disposition foin et eau. Une ligne d'attache sera également mise à disposition.

- Un parcours en terrain varié pour cavaliers et meneurs
- Un espace pour le spectacle équestre
- Un espace extérieur pour les exposants
- Une buvette tenue par le CDTE 12
- Une salle de restaurant
- Des sanitaires (lavabos, douches et WC)

Article 4 : Pour des mesures d'hygiène **et de sécurité**, les chiens ne devront pas divaguer sur le site et devront donc être tenus en laisse.

Article 5 : L'organisateur, le CDTE 12, ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout accident, blessure, irrégularité, détérioration des effets, perte, vol ou autre.

Article 6 : L'organisation se réserve le droit d'utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître, prises à l'occasion de la manifestation, sur tout support, y compris les documents promotionnels ou publicitaires sauf avis contraire.

Les participants pourront camper sur place ou bien réserver un hébergement à proximité (cf liste jointe des hébergements). Il sera possible d'arriver le vendredi soir sur le site mais dans ce cas être autonome.

- **Le Rallye**

Article 7 : Ce rallye s'effectue seul ou accompagné d'autres cavaliers selon votre désir. Pour des raisons de sécurité, les départs se font toujours par petits groupes successifs.

Article 8 : Ni chronomètre ni classement ne seront au programme.

Article 9 : Nous vous prions de rester sur le circuit retenu par l'organisation et de ne pas vous en éloigner. Sur le tracé du rallye, les participants doivent respecter le code de la route, le code rural et les propriétés privées. Nous vous rappelons de tenir des distances de sécurité entre vos montures. Il est important de prévenir et de rester au pas lorsque vous doublez d'autres cavaliers.

Article 10 : La licence FFE n'est pas obligatoire mais elle garantit votre responsabilité lorsque vous êtes en action d'équitation. Vous devez souscrire une RCPE qui couvre la responsabilité de propriétaire d'équidé. Pour les cavaliers non fédéraux joindre au bulletin d'inscription **le numéro d'enregistrement de votre attestation d'assurance**, vous couvrant des actions d'équitation et RCPE obligatoire.

Les participants devront être assurés en responsabilité civile pour leurs propres dommages. En outre, le port du casque ou de la bombe est recommandé pour tous les cavaliers et obligatoire pour les mineurs.

Article 11 : Si les circonstances l'y obligent, l'organisation se réserve le droit de modifier le programme.

Article 12 : Il est évident que l'équitation de loisir pleine nature signifie respect de l'environnement et courtoisie.

- **Les chevaux**

Article 13 : Les chevaux ne devront pas être laissés en liberté, ils devront soit être à l'attache soit en paddock. Ils devront également être en parfait état physique. Chaque cheval doit être à jour des vaccinations obligatoires (un contrôle des papiers du cavalier et de son cheval pourra être effectué à l'arrivée), doit posséder un carnet SIRE et être assuré en responsabilité civile. **Les organisateurs se réservent le droit d'interdire le départ d'un cheval jugé dangereux ou en mauvais état.**

- **Le Parcours en Terrain Varié (PTV) et le Parcours d'orientation**

Article 14 : Le PTV (attelages et cavaliers) sera composé de 8 à 12 obstacles spécifiques à chaque discipline. Le parcours ne sera pas chronométré et n'aboutira à aucun classement.

Le PTV sera ouvert le samedi de 15h00 à 18h00 et le dimanche de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Les horaires sont modifiables par l'organisation.

Article 15 : Il appartiendra à chaque cavalier et/ou meneur d'évaluer si son niveau, et celui de sa monture, lui permettent de franchir les obstacles.

Article 16 : Le PTV étant libre d'accès, il est demandé à chacun de se comporter avec courtoisie. **Les organisateurs se réservent le droit d'intervenir afin d'interrompre un passage s'ils l'évaluent nécessaire ou de fermer l'accès au PTV. Un seul cavalier/meneur sur le parcours.**

**L'organisateur, le CDTE 12, ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de tout accident sur le PTV.**

Article 15 : Le POR est un parcours orientation mis en place dans l'unique but de découvrir cette pratique. Il n'est pas proposé dans un esprit de compétition et aucun classement ne sera effectué.

## Le programme

- **Le samedi 23 septembre 2017**

Dès 8h00 Accueil des participants

A partir de 9h00 Départ des cavaliers (31km) et des meneurs (24 km) pour les boucles équestres du samedi.

Départ des marcheurs.

De 12h00 à 14h00 Rassemblement point pique-nique (*En fonction du nombre de cavalier, de la météo*

*ou toute autre raison, l'organisateur se réserve le droit de modifier le lieu ou les conditions d'organisation du pique-nique*). Retour à Monplô avant 18 h.

18h30 – 19h30 Spectacle Equestre avec les Djiguites du Causse.

20h30 Repas du soir et animation musicale

**Toute la journée à partir de 10h00** : Exposants\*, animations \*\*, accès aux PTVs (uniquement en présence d'un organisateur)

- **Le dimanche 24 septembre 2017**

De 7h00 à 9h00 Petit-déjeuner et accueil des participants

Dès 9h00 Départ pour la boucle de dimanche à cheval (22 km) ou en attelage (13 km) et départ des marcheurs

Départ sur la découverte du TREC. POR le matin (14 km) et PTV l'après midi.

A partir de 13h30 Repas Pique nique à Monplô

**Toute la journée à partir de 10h00** : Exposants\*, animations \*\*, accès aux PTVs (uniquement en présence d'un organisateur. Le dimanche après midi le PTV cavalier sera réservé en priorité aux cavaliers ayant effectués le POR, après leur passage, accès à tous.)

\*La liste des exposants sera disponible sur notre site Internet.

\*\*atelier de découverte de l'attelage, initiation au matelotage, baptêmes à poney, spectacle équestre...

## Les Hébergements possibles

**Chambre d'hôtes:** La pierre pointue, Saint Léons

Le mas de la bohème, Saint Léons

La mellière, Saint-Laurent

Chez Gina et Pierre, Saint-Laurent

Chez Geneviève et Fabrice, Saint-Laurent

**Gîtes:** Monplo, Saint-Léons

La mellière, Saint-Laurent

Gîtes des Fours, Saint-Léons

Le Moulinau, Saint-Léons

Mr Vézinhét, Laclau

Domaine d'angel berg, Vézins

**Hôtel:** Relais du bois du four, Saint-Léons

# 2èmes Rencontres du Tourisme Equestre en Aveyron

Week-end du 23 et 24 Septembre 2017

Ecuries de Monplô, à Saint Léons (12780)

## Fiche d'Inscription individuelle (une par cavalier/meneur)

### CAVALIER /MENEUR

Nom : .....Prénom : .....

Si cavalier mineur, Nom et Prénom du responsable de l'enfant :

.....  
.....

N° de téléphone : .....

N° de licence FFE : .....

Pour les non licenciés joindre une attestation d'assurance RC en action d'équitation

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

E-mail : ..... @ .....

### CHEVAL

Nom : .....  Jument  Hongre  Entier

Numéro SIRE : .....

Numéro RCPE : .....

*Pour les mineurs, autorisation parentale obligatoire :*

Je soussigné(e) .....autorise mon enfant ci-dessus

nommé à participer 1<sup>eres</sup> Rencontres du Tourisme Equestre du 1<sup>er</sup> et 02 octobre 2016 sous ma responsabilité ou celle (nom de la personne responsable).....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du rallye et assure de le respecter en tout point.

Date Nom et signature précédée de la mention « Lu et approuvé »



## Fiche de Réservation

		Tarif	Quantité	Total
<b>Rallyes</b> (tarif unique pour un jour ou les deux jours)	Individuel	8		
	Club ou Licencié FFE	5		
<b>Pique-nique du samedi midi</b>		8		
<b>Repas du Samedi soir</b>	Adulte	20		
	Enfant	12		
<b>Petit déjeuner dimanche matin</b>		5		
<b>Repas dimanche midi</b>		15		
			<b>Total</b>	

**Pour la validation de votre inscription, merci de :**

- o. Remplir dûment les deux feuilles ci-dessus avec signature
- Joindre votre règlement par chèque à l'ordre du CDTE 12
- p. Pour les non licenciés joindre une attestation d'assurance RC en action d'équitation

Inscription obligatoire **avant le 04 septembre 2017.**

Documents à envoyer chez Jean-Christophe Brunet, Buzareingues, 12150

Séverac d'Aveyron

Pour plus d'informations : [cdte.aveyron@laposte.net](mailto:cdte.aveyron@laposte.net) ou au 07.82.28.20.41

*Rejoignez-nous sur Facebook !*

